

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1174 abrogeant l'arrêté n° 464 du 11-4-62.

n° 1174

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1962

Date de publication

31 août 1962

Date du numéro

31 août 1962

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est abrogé l'arrêté n° 464 du 11 avril 1962 qui a promulgué dans le Territoire le règlement administratif public n° 62-367 du 26-8-1062 relatif aux régquisitions de biens et de services.

Art.2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Cheï du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Maurice LEVALLOIS.